

FONDS DE DOTATION DU CENTRE HOSPITALIER D'ARGENTEUIL

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

PRÉAMBULE

Le Fonds de dotation du Centre Hospitalier Victor Dupouy, régi par la loi n°2008 - 776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et le décret n°2009 - 158 du 11 février 2009, a été déclaré en préfecture le 17 novembre 2014 et est paru au Journal Officiel le 6 décembre 2014.

Il a pour objet d'apporter les moyens nécessaires permettant de mettre en œuvre et de soutenir des actions d'intérêt général concourant à l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des patients et au développement du centre hospitalier d'Argenteuil dans le cadre de sa mission de service public.

DÉTERMINATION DES PROJETS ET FONCTIONNEMENT INTERNE

Le Conseil d'Administration du Fonds de dotation a pour missions principales d'arrêter le programme d'action du Fonds de dotation en termes de mécénat et de partenariats, de valider la gestion des fonds collectés et d'adopter les rapports d'activité et financier qui lui sont présentés. Sa composition a évolué en 2016.

A compter du 12 juillet 2016, sa composition est la suivante :

- **Bertrand MARTIN**, Directeur du Centre Hospitalier d'Argenteuil
Président du Fonds de dotation
- **Dr Jean-Luc PONS**, Président de la CME
Secrétaire du Fonds de dotation
- **Pascale GERARD**, Coordonnatrice générale des soins
- **Pauline MAISONNEUVE**, Directrice des affaires médicales et de la coopération territoriale
Trésorière du Fonds de dotation

FONDS DE DOTATION DU CENTRE HOSPITALIER D'ARGENTEUIL

Pour les années 2015-2016, les projets retenus ont été les suivants :

- l'installation d'un plafond lumineux (projet « Ciel Bleu à l'hôpital ») en salle de radiothérapie,
- la création d'une salle de pré-travail physiologique au sein de la Maternité,
- l'ouverture d'un espace snoezelen au sein du service de gériatrie,
- l'installation de rideaux occultants, ignifugés, colorés dans les chambres des unités de soin longue durée pour en améliorer l'aménagement intérieur,
- l'aménagement des urgences pédiatriques avec des jeux pour enfants, du mobilier adapté et une fresque colorée.

Le plafond lumineux a été installé dans le service de radiothérapie et inauguré mi 2015.

L'ouverture d'un espace snoezelen et l'installation de rideaux au sein du pôle de gériatrie ont donné lieu à une levée de fonds en 2016, par l'intermédiaire de l'association du service et avec l'appui méthodologique du Fonds de dotation. La mise en œuvre de ces deux projets est prévue sur l'année 2017.

La levée de fond pour le projet d'aménagement des urgences pédiatriques a été réalisée fin 2016 avec l'appui de l'entreprise de financement collaboratif KissKissBankBank. Son déploiement sera lancé début 2017.

Le projet de création d'une salle de pré-travail physiologique n'a toutefois pas été maintenu compte tenu de son impact trop important sur l'organisation médicale et soignante pour le service de gynécologie-obstétrique.



FONDS DE DOTATION DU CENTRE HOSPITALIER D'ARGENTEUIL

PERSPECTIVES 2017

Le Fonds de dotation soutiendra prioritairement les projets en faveur de l'amélioration de la prise en charge des enfants et de l'accueil au sein du service des urgences.

Le Fonds de dotation soutiendra par ailleurs la mise en œuvre du projet de réhabilitation du parcours de marche adossé au service de MPR, afin de proposer un outil thérapeutique nouveau aux patients du service mais aussi à ceux de l'ensemble des services de l'hôpital qui en feraient la demande.

Enfin, le don en ligne sera rendu possible en 2017 en lien avec la mise en place d'un site Internet dédié au Fonds de dotation à l'occasion de l'évolution du site Internet de l'établissement.

Rapport d'activité adopté et validé lors du conseil d'administration du 4 avril 2017

FONDS DE DOTATION DU CENTRE HOSPITALIER D'ARGENTEUIL

RAPPORT FINANCIER 2016

RECETTES 2016

En 2016, le total des dons a atteint **38.130€** (contre 66 610 € en 2015) selon la répartition suivante :

- 38.000€ de dons d'entreprises,
- 130 € de dons manuels de particuliers.

Ces dons ont fait systématiquement l'objet de reçus fiscaux. Les donateurs particuliers ont perçu un reçu fiscal leur permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de leurs revenus nets imposables. Pour les sociétés, elles ont perçu un reçu fiscal leur permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 0,5 % de leur chiffre d'affaires.

Les recettes versées au titre de l'opération soutenue par la plateforme Kiss Kiss Bank Bank ont été perçues et seront comptabilisées sur l'exercice 2017 pour 8.680€.

DEPENSES 2016

Le total des dépenses engagées a atteint **14.493 €** (versus 14.225€ en 2015) selon la répartition suivante :

- 13.700€ d'investissement pour le projet « Ciel Bleu » en radiothérapie (recettes perçues en 2015),
- 610 € pour le lancement d'une exposition photo au sein du service de soins de longue durée,
- 47 € engagés pour le projet des urgences pédiatriques (par anticipation du versement par l'entreprise KissKissBankBank des fonds levés au titre de la campagne achevée fin 2016),
- 115 € de frais bancaires.

La somme de 50.000€ a par ailleurs été affectée à un compte titres d'association qui est exclusivement constitué de parts sociétaires du Crédit Mutuel dites parts B. Les fonds peuvent être transférés sous 24h sur le compte courant de l'association en cas de besoin de financement urgent d'un nouveau projet.

RESULTAT 2016

Le résultat de l'exercice 2016 s'élève à **23.637 €**.

Le solde du compte du Fonds de dotation qui était de 66.104.88 € au 31 décembre 2015 s'élève à **39.742 €** au 31 décembre 2016.

Rapport financier adopté et validé lors du conseil d'administration du 4 avril 2017